



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

## ACTIVITÉ & RÉSULTATS

### AU 31 DÉCEMBRE 2016

**PAGE 02 - 03** : CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

**PAGE 04 - 09** : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2016

**PAGE 12 - 24** : COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2016



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



% d'évolution de l'exercice 2016 par rapport à 2015

AMELIORATION DES RESULTATS ANNUELS			
Produit Net Bancaire	3,7	Milliards de Dirhams	+14%
Résultat Net Part du Groupe	525	Millions de Dirhams	-3%
Résultat Net Consolidé	542	Millions de Dirhams	-1%
PERFORMANCE COMMERCIALE			
Epargne collectée	74	Milliards de Dirhams	+4%
Crédits distribués	71	Milliards de Dirhams	+5%
RECRUTEMENT DE LA CLIENTELE			
300 000 Nouveaux comptes			
ELARGISSEMENT DU RESEAU BANCAIRE (823 agences)			
539 Agences CAM, 236 Agences ARDI et 48 Agences Tamwil El Fellah			+26 PDV
RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIERE			
Fonds Propres Réglementaires	8,7	Milliards de Dirhams	+10%
Provisions pour Risques Généraux de 526 Millions de Dirhams			

#### DÉVELOPPEMENT DES LIGNES DE METIERS DU GROUPE

Le GCAM lance sa Banque Participative.

Le décret du chef de gouvernement a été publié le 15 Septembre 2016 dans le Bulletin Officiel. La Banque est en attente de l'agrément final de Bank Al Maghrib

#### DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Emission avec succès d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 600 Millions de Dirhams (Maturités 7 et 10 ans) avec un taux de souscription supérieur à 2,8 fois

Signature d'une convention de prêt avec le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (50 Millions de Dollars).

Signature d'une convention de prêt avec l'Agence Française de Développement (60 Millions d'Euros).

#### POURSUITE DE L'ENGAGEMENT ENVERS LE MONDE RURAL

GCAM réaffirme son soutien aux agriculteurs pour surmonter les difficultés liées aux conditions climatiques (retard des pluies) par l'affectation d'une enveloppe additionnelle de 1,5 Milliards de Dirhams et la mise en place d'un dispositif spécifique pour le soutien aux agriculteurs en difficulté et leur réintégration dans le circuit de financement et ce à travers des reports d'échéance, un retraitement adapté de leur endettement global et la possibilité d'accéder à de nouveaux crédits.

Insertion économique des ruraux en leur donnant accès à la micro-finance à travers la Fondation ARDI (280 Millions de Dirhams)

Financement des petites et moyennes exploitations agricoles exclues du circuit bancaire classique à travers Tamwil El Fellah (755 Millions de Dirhams)

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHANTIER DE REGIONALISATION

Le GCAM s'engage dans la mise en œuvre des mécanismes de régionalisation à travers la mise en cohérence de son système de gouvernance, l'organisation de son administration centrale et la conception d'une structure territoriale en interaction avec son environnement externe

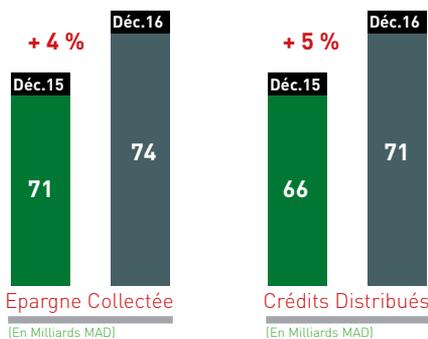
#### COOPERATION SUD-SUD

Lancement d'un programme de partenariats agricoles en Afrique à travers la signature de plusieurs mémorandums d'entente entre le GCAM et des banques africaines (Development Bank of Rwanda, Tanzania Agricultural Development Bank, Bank of Agriculture Limited au Nigeria...)

Signature d'un protocole d'accord entre le GCAM et MIROVA, en ligne avec les objectifs de l'initiative AAA et portant sur le déploiement du fond LDN dont MIROVA est gestionnaire. Ce fond est exclusivement dédié au soutien et au financement des projets de restauration et de gestion durable des terres (300 Millions de Dollars)

Le 09 Mars 2017, le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 31 Décembre 2016. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion en date du 20 Mars 2017.

Les réalisations du GCAM durant l'exercice 2016 sont en ligne avec les objectifs du Plan Stratégique CAP 2016 et notamment l'élargissement de la base clientèle et l'appui à l'agriculture et l'agro-industrie, tout en améliorant la rentabilité et la productivité.



#### BANQUE UNIVERSELLE A VOCATION CITOYENNE

Au terme de l'exercice 2016, les efforts déployés par le Groupe Crédit Agricole du Maroc en termes de collecte de l'épargne lui ont permis de consolider son positionnement au sein du secteur avec un encours s'affichant à 74 Milliards de Dirhams, soit une évolution de +4% comparativement à l'exercice précédent.

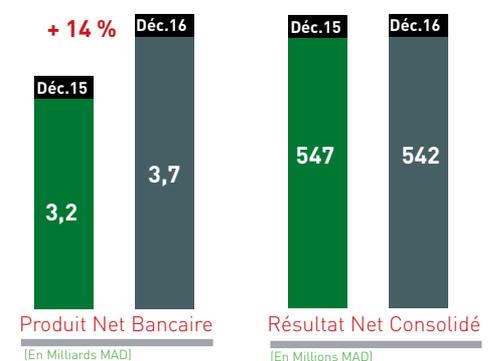
Cette progression est le fruit des moyens mobilisés dans une optique d'accroissement des comptes à vue (+10%), des comptes d'épargne (+9%) ainsi que le recrutement de nouveaux clients.

Par ailleurs, le GCAM affiche un encours de crédits distribués à la clientèle de 71 Milliards de Dirhams au terme de l'exercice 2016. Cette progression (+5%) témoigne de l'engagement, sans cesse renouvelé, du Groupe envers le développement du monde rural dans son intégralité.

#### CONSOLIDATION DES PERFORMANCES FINANCIERES

Au terme de l'exercice 2016, la progression des produits de placements et l'augmentation de la marge sur commissions ont permis au Groupe Crédit Agricole du Maroc d'afficher une croissance de 14% de son Produit Net Bancaire qui ressort à 3,7 Milliards de Dirhams contre 3,2 Milliards de Dirhams à fin Décembre 2015.

A fin 2016, le Résultat Net Consolidé s'établit à 542 Millions de Dirhams, quasiment au même niveau qu'à fin Décembre 2015.





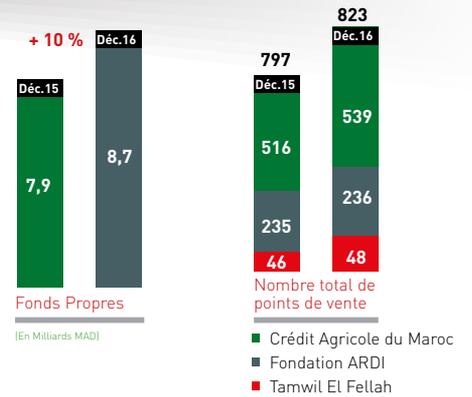
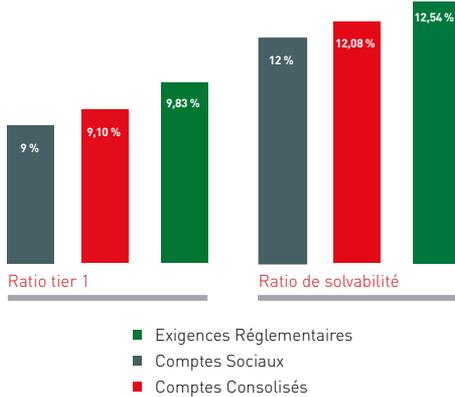
**RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIERE**

Au terme de l'exercice 2016, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a enregistré une progression de 10% de ses Fonds Propres Réglementaires qui atteignent désormais 8,7 Milliards de Dirhams confortant son assise financière.

Cette évolution est le résultat des efforts conjugués des différentes filiales du Crédit Agricole du Maroc dont la vision commune tend à créer un effet de synergie conjuguant entre l'expansion du Groupe et le renforcement de sa solidité financière.

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2016 avec des ratios prudentiels dépassant le seuil réglementaire applicable, soit un Ratio Tiers 1 de 9,83% et un Ratio de Solvabilité de 12,54%.

Ratios de solvabilité du GCAM au 31/12/2016



**PERSPECTIVES DU GROUPE CAM**

Les perspectives de développement du Groupe Crédit Agricole du Maroc pour le moyen terme s'inscrivent dans le cadre du Plan AFAK 2020. Ce plan stratégique a été élaboré dans la continuité des fondements établis par le programme CAP 2016 et tend à :

- Consolider le développement du Groupe ;
- Accompagner ce Plan par une forte digitalisation des process et de la relation clientèle ;
- Diversifier les relais de croissance ;
- Renforcer l'accompagnement du Plan Maroc Vert et de l'agriculture marocaine.

Ainsi, le Plan AFAK 2020 se construit autour d'une logique d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du Groupe pris dans son ensemble et ce, par rapport à un certain nombre de critères dont la pierre angulaire s'articule autour du quatuor : croissance, sécurité, rentabilité et productivité.

**MISSION DE SERVICE PUBLIC**

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc veille constamment à accompagner et appuyer les activités à caractère économique, social et environnemental à destination du secteur agricole et du monde rural en général. L'amélioration des structures de production, des conditions et du cadre de vie en milieu rural constitue une des priorités pour lesquelles la Banque met en œuvre tous les moyens d'action nécessaires aussi bien en contenu qu'en mesures de soutien et d'accompagnement des agriculteurs quelle que soit la taille de leur exploitation.

L'implication du GCAM dans le développement de l'agriculture marocaine transparait clairement à travers le Plan Maroc Vert que le Groupe a accompagné depuis son lancement et pour lequel il a engagé 45 Milliards de Dirhams sur les dix dernières années.

Durant l'exercice 2016, la Banque a mobilisé une enveloppe additionnelle de 1,5 Milliards de Dirhams au profit des agriculteurs ayant pâti des difficultés liées aux conditions climatiques défavorables qui ont impacté la campagne. La Banque a également oeuvré pour apporter les solutions adéquates aux agriculteurs en difficulté à travers des opérations de retraitements et de rééchelonnement permettant ainsi d'alléger leurs dettes et de leur donner accès à de nouveaux financements.

Les différentes structures du GCAM, en l'occurrence la Banque, la Fondation ARDI pour le microcrédit, Tamwil El Fellah pour les crédits de taille intermédiaire, se sont fortement mobilisées pour apporter l'appui nécessaire à la réussite de cette opération.

Parallèlement à son implication dans le cadre du Plan Maroc Vert, le Groupe Crédit Agricole du Maroc contribue à la réussite de plusieurs manifestations à caractère national et international permettant le rayonnement de l'agriculture marocaine telles que la COP 22, le Salon International de l'Agriculture au Maroc où la Banque a participé, en tant que partenaire de référence de la 11<sup>ème</sup> édition et y a organisé la 3<sup>ème</sup> édition du forum international sur le financement de l'agriculture en Afrique...

Le Crédit Agricole du Maroc, a également scellé son engagement pour le développement d'une agriculture durable en devenant le partenaire financier stratégique de L'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) aux changements climatiques lancée en amont de la COP 22 et qui promeut et favorise la mise en place de projets concrets pour améliorer la gestion des sols, la maîtrise de l'eau agricole, la gestion des risques climatiques et les capacités et solutions de financement. Il a ainsi signé un protocole d'accord avec MIROVA, gestionnaire d'un fonds LDN de 300 millions de dollars, afin d'améliorer l'accès au financement pour les projets qui contribuent à une meilleure adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques et à la lutte contre la dégradation des terres.

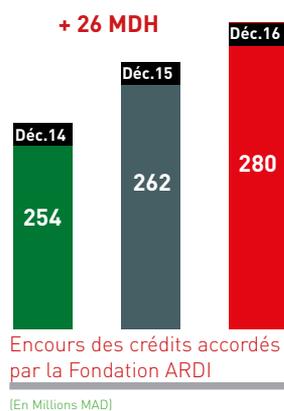
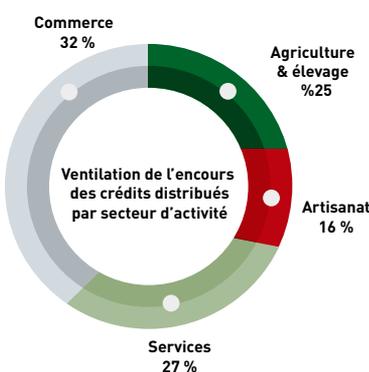
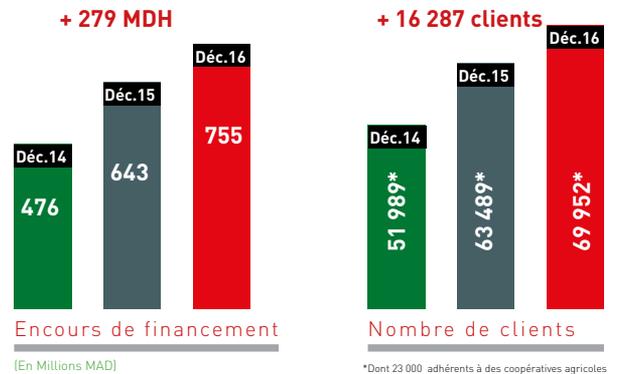
Par ailleurs, le modèle du Groupe Crédit Agricole du Maroc, qui a été reconnu et primé à l'international par des organisations de renom telles que la FAO, l'AFD et la Banque Mondiale, a été fortement demandé en Afrique.

Dans ce cadre, le GCAM s'est inscrit dans la dynamique de coopération Sud-sud insufflée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu le glorifie et a signé des conventions de partenariats avec des banques homologues au Rwanda, en Tanzanie, à Madagascar, au Nigéria et au Sénégal, visant à mettre son expertise et son modèle de financement innovant au service de l'agriculture africaine et à oeuvrer pour le développement d'une agriculture équitable et inclusive dans ces pays par le biais notamment de la promotion du financement et des systèmes d'accompagnement des petits agriculteurs.

**L'APPUI FINANCIER DE TAMWIL EL FELLAH**

L'exercice 2016 a permis de conforter le positionnement stratégique de Tamwil El Fellah en tant qu'acteur de référence du pilier solidaire du Plan Maroc Vert, et ce malgré une conjoncture agricole difficile marquée par un déficit pluviométrique conjugué à une augmentation des températures.

En effet, Tamwil El Fellah a enregistré une progression de ses performances commerciales à travers une croissance de 10% de sa base clientèle qui s'affiche à près de 70 000 clients, et une augmentation de 17% de la production des crédits, soit 755 millions de Dirhams.



**LA MICROFINANCE PAR LA FONDATION ARDI**

A travers ce canal de distribution, le GCAM sert 109 000 clients relevant de la finance solidaire et impacte positivement la structure de leurs outils de production et par conséquent améliore les revenus de cette tranche de la population principalement rurale.

Contribution citoyenne du Groupe Crédit Agricole aux efforts entrepris par les pouvoirs publics dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la Fondation Ardi pour le micro-crédit constitue le prolongement des activités du Groupe auprès des populations non servies par les financements bancaires traditionnels, notamment celles du monde rural.

Les encours de financement accordés par la Fondation ARDI pour le micro-crédit s'élèvent au 31 Décembre 2016 à 280 Millions de Dirhams. Les secteurs d'activité financés sont l'agriculture et l'élevage (25%), le commerce (32%), l'artisanat (16%) et les services (27%).



## 1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2016, le groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

### 1.1. PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur le chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

### 1.2. RECOURS A L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers disponibles à la vente, Actifs financiers détenus jusqu'à échéance) et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1. CONSOLIDATION

#### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « états ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

#### Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS28 révisée. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Par ailleurs, le Crédit Agricole du Maroc intègre les entités sous influence notable si elles respectent l'un des trois critères suivants :

- Total bilan de la filiale : → 1,5% du total bilan de la société mère
- Situation nette de la filiale : → 1,5% de la situation nette de la société mère
- Produits bancaires de la filiale : → 1,5% des produits bancaires de la société mère.

#### Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actif	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG

La fondation Ardi est incluse dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 31 décembre 2016, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

Sont exclus du périmètre, les titres de participation sur lesquelles le CAM exerce une influence notable et dont la contribution n'a pas atteint les seuils présentés ci-avant. Il s'agit de : Haliopolis, AgroConcept, et Agraminvest.

L'entité GCAM Doc, nouvellement créée et détenue à 100% par le CAM, a été également exclue du périmètre de consolidation.

### 2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

(a) Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et

(b) Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Pour l'évaluation d'un immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

#### Les options retenues

- Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement	Centres de vacances	Poids du composant (en %)		
			Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

### 2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

#### Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

### 2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que si il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

#### Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

### 2.5. TITRES

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories, définies en fonction de l'intention de gestion :

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Affectation par nature ou sur option)

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de leur céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

La norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction – affectation par nature, soit d'une option prise par le groupe Crédit Agricole du Maroc.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors frais de transaction et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciations, et n'a déduit aucun transfert ultérieur ; ni provenance d'autre portefeuille ni à destination d'autre portefeuille.

#### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminé que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie entraîne l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance, sauf exceptions prévues par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti, dite aussi au taux d'intérêt effectif. Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

#### Prêts et créances

La catégorie "Prêts et créances" enregistre les actifs financiers, autres que des dérivés, et qui sont à revenus fixes ou déterminables, et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif et ne répondent pas à la définition d'un dérivé.

Les titres du portefeuille "Prêts et créances" sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles dépréciations.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

La norme IAS 39 stipule que la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" comprend les titres, autres que les dérivés, qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les titres classés en "Actifs financiers disponibles à la vente" sont initialement comptabilisés à la juste valeur, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. En cas de cession, les réévaluations sont portées au compte de résultat.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres".

#### Dépréciation des titres

Une dépréciation doit être constatée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après l'acquisition des titres autres que ceux classés en juste valeur par résultat.

Constitue un indice objectif de perte une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dette.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe Crédit Agricole du Maroc utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs reposent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 50 % au moins de sa valeur sur une période de 12 mois consécutifs. Le groupe Crédit Agricole du Maroc prend également en considération des facteurs de type difficultés financières de l'émetteur, et perspectives à court terme.

Pour les instruments de dette, les critères de dépréciation sont ceux qui s'appliquent aux prêts et créances.

La constatation de cette dépréciation ne se fait que dans la mesure où elle se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi :

- Pour les titres évalués au coût amorti via l'utilisation d'un compte de dépréciation, le montant de la perte étant comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise possible en cas d'amélioration ultérieure ;
- Pour les titres disponibles à la vente par un transfert en résultat du montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres, avec possibilité, en cas d'amélioration ultérieure de la valeur des titres, de reprendre par le résultat la perte précédemment transférée en résultat lorsque les circonstances le justifient pour les instruments de dettes.

Pour les instruments de capitaux, le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise, en cas d'amélioration ultérieure, dans les comptes des capitaux propres (OCI).

### 2.6. ACTIVITE DE CREDITS

Les crédits, étant des prêts et créances au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'émission.

Les crédits sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du TIE. Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en "Prêts et créances" sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décotes sur prêts restructurés sur cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses affectées d'un indice de dépréciation individuellement significatif.
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

#### Créances dépréciées sur base individuelle

Ce sont les créances présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'un des situations suivantes :

- existence d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure l'existence d'un risque avéré ;
- existence de procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le déclassement en « crédits en souffrance » (CES) a été retenu par la banque comme indicateur objectif de dépréciation au sens des normes IFRS. Ce déclassement intervient lorsque le crédit présente 3 impayés ; il correspond aux prescriptions comptables et réglementaires marocaines.

La dépréciation individuelle est égale à la valeur comptable des prêts diminuée des flux futurs de trésorerie estimés (montants recouvrables) actualisés au T.I.E d'origine.

#### Créances dépréciées sur base collective

La méthodologie d'évaluation collective des dépréciations consiste en le regroupement des créances (autres que celles ayant servies de base pour la détermination de la provision individuelle) par catégories sur la base de caractéristiques de risque de crédit similaires qui indiquent la capacité du débiteur à payer tous les montants dus selon les termes du contrat.

Cette évaluation permet de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan. Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque.

### 2.7. DETTES

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ordinaires d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes courants) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint.

### 2.8. DERIVES

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture. La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est enregistrée en résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

#### Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

#### Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Lorsque la méthode de valorisation d'un instrument financier est la juste valeur, la norme IAS 39 considère que la meilleure indication pour déterminer celle-ci est l'existence de cotations publiées sur un marché actif.

La norme IAS 39 précise qu'en l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données observables ou non observables.

Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe Crédit Agricole du Maroc retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles au cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles/accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une certification de paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

#### Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires ;
- Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint.

### 2.9. PROVISIONS, PASSIFS EVENTUELS ET ACTIFS EVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

#### Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général.
- Au 31 Décembre 2016, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

### 2.10. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

- Les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

- Les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

### 2.11. IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- Soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- Soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

### 2.12. ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

#### Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions d'IAS 21.



## BILAN IFRS

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Référence	31/12/16	31/12/15
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 015 655	2 356 670
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	7 183 537	25 163
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	5.3	5 988 478	7 138 551
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	629 030	2 137 242
Prêts et créances sur la clientèle	5.5	67 379 907	63 920 009
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.7		6 359 088
Actifs d'impôt exigible	5.8	84 108	191 355
Actifs d'impôt différé	5.8	221 425	182 133
Comptes de régularisation et autres actifs	5.9	1 427 178	1 362 032
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.11	1 920 197	2 297 969
Immobilisations corporelles	5.11	4 043 909	2 971 062
Immobilisations incorporelles	5.11	75 903	81 191
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	305 135
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>91 276 236</b>	<b>89 327 599</b>

## COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDES

en milliers de dh

	Référence	31/12/16	31/12/15
Intérêts et produits assimilés		4 195 183	4 626 008
Intérêts et charges assimilés		-1 624 832	-1 865 835
<b>MARGE D'INTERÊTS</b>	<b>2.1</b>	<b>2 570 351</b>	<b>2 760 173</b>
Commissions perçues		415 089	364 672
Commissions servies		-13 121	-910
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2.2</b>	<b>401 968</b>	<b>363 762</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	62 657	47 447
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	803 801	144 498
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>866 458</b>	<b>191 946</b>
Produits des autres activités	2.5	22 482	39 302
Charges des autres activités	2.5	-166 817	-123 782
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>3 694 442</b>	<b>3 231 401</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-1 649 657	-1 551 423
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-288 550	-257 803
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 756 234</b>	<b>1 422 176</b>
Coût du risque	2.6	-903 410	-621 280
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>852 614</b>	<b>800 896</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			-7 933
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-57 455	-2 277
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-227	
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>794 932</b>	<b>790 687</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	-252 919	-244 118
<b>RESULTAT NET</b>		<b>542 006</b>	<b>546 569</b>
Résultat hors groupe		16 799	6 010
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>525 206</b>	<b>540 559</b>
Résultat par action (en dirham)		12	13

## RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Résultat net</b>	<b>542 006</b>	<b>546 569</b>
Ecart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	6 797	28 482
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-15 536	-14 618
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts		
<b>Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-8 739</b>	<b>13 865</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>533 267</b>	<b>560 433</b>
Part du groupe	516 475	554 423
Part des minoritaires	16 799	6 010

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 2015</b>	<b>4 237 677</b>	<b>1 438 177</b>		<b>794 309</b>	<b>13 865</b>	<b>6 484 027</b>	<b>88 173</b>	<b>6 572 200</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 2015 corrigés</b>	<b>4 237 677</b>	<b>1 438 177</b>		<b>794 309</b>	<b>13 865</b>	<b>6 484 027</b>	<b>88 173</b>	<b>6 572 200</b>
Opérations sur capital		353 837				353 837		353 837
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>525 206</b>		<b>525 206</b>	<b>16 799</b>	<b>542 006</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				47 966		47 966	1 366	49 332
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				-447 137	-22 604	-469 741		-469 741
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>				<b>-399 171</b>	<b>-22 604</b>	<b>-421 775</b>	<b>1 366</b>	<b>-420 409</b>
Variation de périmètre	-10 000	-426				-10 426		-10 426
<b>Capitaux propres clôture 2016</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 791 588</b>		<b>922 344</b>	<b>-8 739</b>	<b>6 932 869</b>	<b>106 338</b>	<b>7 039 208</b>

PASSIF IFRS	Référence	31/12/16	31/12/15
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	11 351	25 548
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	7 299 945	9 366 275
Dettes envers la clientèle	5.5	66 273 923	64 084 707
Dettes représentées par un titre	5.6	6 076 374	5 349 675
Titres de créance émis	5.6	6 076 374	5 349 675
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	5.8	178 764	354
Passifs d'impôt différé	5.8	802 016	696 840
Comptes de régularisation et autres passifs	5.9	1 301 982	1 195 642
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	5.14	313 841	359 778
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		45 532	47 593
Dettes subordonnées	5.6	1 933 299	1 628 989
Capital et réserves liées		6 019 265	5 675 853
Réserves consolidées		486 677	335 913
- Part du groupe		397 138	253 751
- Part des minoritaires		89 539	82 162
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		-8 739	13 865
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>542 006</b>	<b>546 569</b>
- Part du groupe		525 206	540 559
- Part des minoritaires		16 799	6 010
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>91 276 236</b>	<b>89 327 599</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>506 524</b>	<b>410 665</b>
+/- Dotations nettes pour amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	203 378	73 890
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	153 976	621 351
+/- Dotations nettes aux provisions	-216 349	293 494
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	6 854	-15 978
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	7 449	146
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>155 307</b>	<b>972 903</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	92 987	-310 100
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-996 561	196 794
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 085 068	-56 062
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	789 629	-1 497 652
- Impôts versés	-175 543	-80 744
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>795 580</b>	<b>-1 747 764</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>1 457 411</b>	<b>-364 195</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-193 520	5 819
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 835 666	124 464
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 029 186</b>	<b>130 283</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-71 047	46 361
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	301 808	629 391
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>230 761</b>	<b>675 752</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>		
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-341 015</b>	<b>441 841</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>2 356 670</b>	<b>1 914 829</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2 015 655</b>	<b>2 356 670</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-341 015</b>	<b>441 841</b>



### 2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	31/12/16			31/12/15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>3 974 454</b>	<b>-1 168 081</b>	<b>2 806 373</b>	<b>4 326 146</b>	<b>-1 381 557</b>	<b>2 944 589</b>
Comptes et prêts/emprunts	3 974 454	-1 168 081	2 806 373	4 326 146	-1 381 557	2 944 589
Opérations de pensions						
Opérations de location-financement						
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>10 018</b>	<b>-265 397</b>	<b>-255 379</b>	<b>20 275</b>	<b>-263 310</b>	<b>-243 035</b>
Comptes et prêts/emprunts	2 093	-105 611	-103 518	2 162	-97 412	-95 250
Opérations de pensions	7 925	-159 786	-151 862	18 113	-165 898	-147 785
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>-187 882</b>	<b>-187 882</b>		<b>-215 933</b>	<b>-215 933</b>
Instruments de couverture de résultats futurs				12		12
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	3 420	-3 420		4 988	-4 988	
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>881</b>	<b>-52</b>	<b>829</b>	<b>511</b>	<b>-46</b>	<b>465</b>
Titres à revenu fixe	881	-52	829	511	-46	465
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>211 531</b>		<b>211 531</b>	<b>39 119</b>		<b>39 119</b>
Actifs détenus jusqu'à échéance	-5 120		-5 120	234 957		234 957
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>4 195 183</b>	<b>-1 624 832</b>	<b>2 570 351</b>	<b>4 626 008</b>	<b>-1 865 835</b>	<b>2 760 173</b>

### 2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31/12/16			31/12/15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>387 808</b>	<b>-3 996</b>	<b>383 812</b>	<b>340 136</b>	<b>-910</b>	<b>339 227</b>
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	385 848	-3 996	381 852	338 968	-910	338 058
sur titres de change	1 960		1 960	1 168		1 168
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>27 281</b>	<b>-9 125</b>	<b>18 156</b>	<b>24 536</b>		<b>24 536</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	27 281	-9 125	18 156	24 536		24 536
Assurance						
Autres						
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>415 089</b>	<b>-13 121</b>	<b>401 968</b>	<b>364 672</b>	<b>-910</b>	<b>363 762</b>

### 2.3 GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

en milliers de dh

	31/12/16			31/12/15		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe						
Titres à revenu variable						
Instruments financiers dérivés	62 657		62 657	47 447		47 447
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>62 657</b>		<b>62 657</b>	<b>47 447</b>		<b>47 447</b>

### 2.4 GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>723 894</b>	<b>171 245</b>
Plus ou moins valeurs de cession	723 894	171 245
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>79 907</b>	<b>-26 747</b>
Produits de dividendes	73 122	-3 947
Charges de dépréciation	-7 817	-22 799
Plus-values nettes de cession	14 602	
<b>TOTAL</b>	<b>803 801</b>	<b>144 498</b>

### 2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	31/12/16			31/12/15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	22 482	-166 817	-144 335	39 302	-123 782	-84 480
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>22 482</b>	<b>-166 817</b>	<b>-144 335</b>	<b>39 302</b>	<b>-123 782</b>	<b>-84 480</b>

### 2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 627 775</b>	<b>-1 576 822</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 298 547	-1 104 696
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		-1 120
Provisions engagements par signature	-9 380	-9 177
Autres provisions pour risques et charges	-319 847	-461 830
<b>Reprises de provisions</b>	<b>1 865 879</b>	<b>1 180 982</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	901 458	766 733
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	2 000	
Reprises des autres provisions pour risques et charges	966 631	414 249
<b>Variation des provisions</b>	<b>238 315</b>	<b>-395 840</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-302 577	-182 469
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-872 171	-118 510
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	33 023	75 539
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-903 620</b>	<b>-621 280</b>



### 2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>67 536</b>	<b>-56 751</b>
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	67 536	-56 751
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
<b>Autres</b>	<b>-124 991</b>	<b>54 474</b>
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>-57 455</b>	<b>-2 277</b>

### 2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
charges de personnel	- 1 084 871	- 1 045 838
impôts et taxes	- 31 567	- 31 137
services extérieurs et autres charges	- 533 219	- 474 448
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 649 657</b>	<b>- 1 551 423</b>

### 3.2 RÉSULTAT, ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Résultat par secteur opérationnel	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Total
Marge d'intérêt	2 434 755		50 212	84 311	1 073	2 570 351
Marges sur commissions	366 801	6 677	9		28 481	401 968
Produit net bancaire	3 500 732	4 772	51 937	93 345	43 656	3 694 442
Résultat Brut d'exploitation	1 686 953	-368	12 441	37 391	19 818	1 756 234
Résultat d'exploitation	834 915	-368	-4 324	3 961	18 641	852 825
Résultat avant impôt	760 227	-351	-4 324	3 896	35 694	795 143
Résultat net	513 910	-387	-4 956	3 896	29 543	542 006
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>497 110</b>	<b>-387</b>	<b>-4 956</b>	<b>3 896</b>	<b>29 543</b>	<b>525 206</b>

en milliers de dh

Actifs et passifs par secteur opérationnel	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Intergroupe	Total
<b>Total Bilan</b>	<b>89 906 460</b>	<b>131 322</b>	<b>864 177</b>	<b>297 108</b>	<b>383 098</b>	<b>-306 529</b>	<b>91 271 425</b>
dont							
<b>Eléments d'Actifs</b>							
Actifs financiers disponibles à la vente	5 929 241	105 660			47 968	-94 390	5 988 478
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	530 390	10 929	29 677		133 406	-75 373	629 030
Prêts et créances sur la clientèle	66 371 682		769 515	263 711		-25 000	67 379 907
Placements détenus jusqu'à leur échéance							
<b>Eléments du Passif</b>							
Dettes envers les EC et assimilés	6 710 171		543 782	96 000		-50 009	7 299 945
Dettes envers la clientèle	66 342 161				7 137	-75 374	66 273 923
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 732 641</b>	<b>42 832</b>	<b>138 016</b>	<b>81 128</b>	<b>45 991</b>		<b>7 039 208</b>

### 5.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Le poste « Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat » comprend les titres de transaction et le reclassement de la réévaluation comptable des opérations de change.

en milliers de dh

	31/12/16			31/12/15		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Titres de créance négociables</b>						
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales						
Autres titres de dréances négociables						
Obligations						
Obligations d'Etat						
Autres obligations						
Actions et autres titres à revenu variable		7 167 013	7 167 013			
Instruments financiers dérivés de transaction		16 523	16 523		25 163	25 163
Instruments dérivés de cours de change		16 523	16 523		25 163	25 163
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>		<b>7 183 537</b>	<b>7 183 537</b>		<b>25 163</b>	<b>25 163</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
Instruments financiers dérivés de transactions		11 351	11 351		25 548	25 548
Instruments dérivés de cours de change		11 351	11 351		25 548	25 548
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>		<b>11 351</b>	<b>11 351</b>		<b>25 548</b>	<b>25 548</b>



**5.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>1 022 315</b>	<b>1 183 373</b>
BT et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	1 008 955	1 170 013
Autres titres de créance négociables	13 360	13 360
<b>Obligations</b>	<b>70 177</b>	<b>-47 746</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	70 177	-47 746
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>5 034 849</b>	<b>6 128 999</b>
dont titres cotés	4 670 557	5 815 267
dont titres non cotés	364 292	313 732
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>6 127 341</b>	<b>7 264 626</b>
dont gains et pertes latents	6 797	28 482
dont titres à revenu fixe	6 134 137	7 293 108
dont titres prêtés		
<b>Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente</b>	<b>-138 862</b>	<b>-126 075</b>
Titres à revenu fixe	-76 112	-72 489
Titres à revenu variable	-62 749	-53 586
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>5 988 478</b>	<b>7 138 551</b>

**5.5 PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Prêts consentis et créances sur la clientèle</b>		
Comptes ordinaires débiteurs	9 370 334	8 581 950
Prêts consentis à la clientèle	61 006 365	58 571 024
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>70 376 699</b>	<b>67 152 973</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-2 996 792	-3 232 964
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>67 379 907</b>	<b>63 920 009</b>

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Dettes envers la clientèle</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	32 301 216	27 623 989
Comptes à terme	21 102 761	22 968 906
Comptes d'épargne	10 720 302	9 835 876
Autres dettes envers la clientèle	1 768 518	3 175 068
Intérêts courus à payer	381 126	480 869
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>66 273 923</b>	<b>64 084 707</b>

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique</b>		
secteur public	6 234 192	9 703 695
entreprises financières	10 185 075	4 933 082
entreprises non financières	9 249 829	8 145 921
autres clientèle	40 604 828	41 302 010
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>66 273 923</b>	<b>64 084 707</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>66 273 923</b>	<b>64 084 707</b>

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique</b>		
Maroc	66 273 923	64 084 707
CIB		
AFRIQUE		
EUROPE		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>66 273 923</b>	<b>64 084 707</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>66 273 923</b>	<b>64 084 707</b>

**5.11 IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION**

	31/12/16			31/12/15		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 789 895</b>	<b>-1 745 986</b>	<b>4 043 909</b>	<b>4 544 840</b>	<b>-1 573 639</b>	<b>2 971 202</b>
Terrains et constructions	2 030 904	-352 896	1 678 008	2 304 638	-320 458	1 984 180
Equipement, Mobilier, Installations	826 635	-669 846	156 789	498 627	-622 761	-124 134
Autres immobilisations	2 932 356	-723 244	2 209 112	1 741 575	-630 420	1 111 155
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>439 112</b>	<b>-363 208</b>	<b>75 903</b>	<b>412 229</b>	<b>-331 039</b>	<b>81 191</b>
Logiciels informatiques acquis	4 685	-4 078	606	21 787	-6 341	15 445
Autres immobilisations incorporelles	434 427	-359 130	75 297	390 443	-324 697	65 745
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>6 229 007</b>	<b>-2 109 195</b>	<b>4 119 812</b>	<b>4 957 070</b>	<b>-1 904 677</b>	<b>3 052 392</b>

	en milliers de dh						
	31/12/15	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/16
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENT</b>							
Valeur brute	2 340 161		439 150	-793 429			1 985 881
Amortissements et provisions	-42 192		-3 205			-20 287	-65 684
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>2 297 969</b>		<b>435 944</b>	<b>-793 429</b>		<b>-20 287</b>	<b>1 920 197</b>
LA JUSTE VALEUR TOTALE DES IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT EST DE:							1 920 197

**5.4 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes à vue	611 782	179 791
Prêts	17 247	1 957 451
Opérations de pension		
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AVANT DEPRECIATION</b>	<b>629 030</b>	<b>2 137 242</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>629 030</b>	<b>2 137 242</b>

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Comptes à vue	396 260	337 418
Emprunts	6 903 684	6 127 856
Opérations de pension		2 901 002
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>7 299 945</b>	<b>9 366 275</b>

**5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>6 076 374</b>	<b>5 349 675</b>
titres de créances négociables	6 076 374	5 349 675
emprunts obligataires		
parts sociales		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>1 933 299</b>	<b>1 628 989</b>
Emprunt subordonné	1 933 299	1 628 989
à durée déterminée	1 933 299	1 628 989
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>8 009 673</b>	<b>6 978 664</b>

**5.7 ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>Titres de créance négociables</b>		<b>6 359 088</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales		6 359 088
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>		
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE</b>		<b>6 359 088</b>

**5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRES**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
Impôts courants	84 108	191 355
impôts différés	221 425	182 133
<b>ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>305 533</b>	<b>373 488</b>
Impôts courants	178 764	354
impôts différés	801 199	696 840
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>979 963</b>	<b>697 194</b>

**5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes d'encaissement	-30 801	331 616
Autres débiteurs et actifs divers	1 457 379	1 030 416
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>1 426 578</b>	<b>1 362 032</b>
Dépôts de garantie reçus		
Comptes d'encaissement	140 064	101 555
charges à payer et produits constatés d'avance	59 213	62 397
Autres créditeurs et passifs divers	1 102 705	1 031 689
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>1 301 982</b>	<b>1 195 642</b>



### 5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
Valeur brute comptable en début de période	305 135	302 522
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	305 135	302 522
Acquisitions	-227	2 613
Autres mouvements	2 000	
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	305 135
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>306 908</b>	<b>305 135</b>

### 5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	359 777	312 704
Dotations aux provisions	332 034	482 938
Reprises de provisions	-338 842	-412 638
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-41 129	-23 226
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>311 840</b>	<b>359 777</b>

### 6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>4 141 069</b>	<b>1 555 850</b>
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	4 141 069	1 555 850
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>532 700</b>	
Des établissements de crédit	532 700	
De la clientèle		
Autres	-41 129	-23 226
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>311 840</b>	<b>359 777</b>

### 6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>3 406 640</b>	<b>3 102 273</b>
D'ordre des établissements de crédit	911 392	917 440
D'ordre à la clientèle	2 495 248	2 184 833
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 031 055	551 229
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1 464 193	1 633 604
<b>Total des engagements de garantie donnés</b>		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>761 545</b>	<b>560 699</b>
Des établissements de crédit	761 545	560 699
De l'état et d'autres organismes de garantie		

### 7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
Evolution de la dette actuarielle		
Dette actuarielle d'ouverture	134 465	122 424
Charge normale de l'exercice	6 789	6 694
Charge d'intérêt	5 043	5 073
Ecart d'expérience	1 457	9 913
Prestations versées	-11 455	-9 639
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>136 300</b>	<b>134 465</b>

### 8.1 RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/16	31/12/15
Nombre Actions	42 276 765	42 276 765
Resultat Part groupe (dh)	525 206 432	540 558 794
<b>RESULTAT PAR ACTION (DH)</b>	<b>12</b>	<b>13</b>

### 8.4 PARTIES LIEES

en milliers de dh

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>	
Prêts, avances et titres	-211 165
Comptes ordinaires	-116 775
Titres	-94 390
Actif divers	-95 365
<b>TOTAL</b>	<b>-306 529</b>
<b>Passif</b>	
Dépôts	-141 775
Autres emprunts	-141 775
Dettes représentées par un titre	
Passif divers	-164 755
<b>TOTAL</b>	<b>-306 529</b>
Engagements de financement et de garantie	

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées	Entreprises consolidées par intégration globale
Prestations de services données	5 679
Prestations de services reçues	-6 879
Autres	1 200

### FONDS PROPRES

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
Fonds Propres de Base	6 776 025	6 351 020
Fonds Propres Complémentaires	1 868 771	1 532 624
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>8 644 796</b>	<b>7 883 644</b>
Risque de crédit	62 521 475	59 437 811
Risque de marché	170 425	
Risque opérationnel	6 235 585	5 754 948
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>68 927 485</b>	<b>65 192 758</b>

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat globale, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2016. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 039 208 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 542 006.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 31 Décembre 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 21 Mars 2017



## I – Instances de gouvernance

### 1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

#### 1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce collégialement le contrôle permanent de la gestion de la banque sans préjudice des pouvoirs dévolus au Commissaire du Gouvernement par l'article 6 de la Loi 15-99.

#### 1.2 Comité d'audit

Les principales attributions du Comité sont :

- Evaluer la cohérence et l'adéquation du dispositif de contrôle interne mis en place ;
- Apprécier la qualité du système de contrôle interne et le fonctionnement général de la fonction d'audit interne ;
- Veiller au suivi des conclusions des missions du Contrôle Général ;
- Faire des recommandations au Conseil de Surveillance sur l'organisation du contrôle interne et sur son fonctionnement ;
- Examiner le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne et sur les comptes sociaux ou consolidés.

#### 1.3 Comité des investissements

Ce Comité se réunit pour débattre des points suivants :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissement avec les orientations stratégiques ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation.

#### 1.4 Comité des Grands Risques

Ce Comité se réunit pour statuer sur les points suivants :

- Examiner et valider la politique générale du risque crédit ;
- Effectuer une analyse et une revue périodique de la qualité des grands engagements ;
- Analyser à la demande de son président des points spécifiques concernant le risque de crédit.

#### 1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Ce Comité a pour mission de :

- Veiller à ce que le processus de nomination des membres des instances dirigeantes soit conduit de manière objective, professionnelle et transparente ;
- S'assurer que la politique de rémunération des membres du Directoire du Crédit Agricole du Maroc soit arrêtée de façon objective et d'examiner les propositions du Directoire concernant la politique de rémunération des salariés et plus particulièrement de l'encadrement supérieur de l'institution.

### 2) Le Directoire

Le Directoire se réunit deux fois par mois pour statuer sur la gestion courante et suivre les réalisations de la banque.

### 3) Comités Directeurs

Les comités directeurs se tiennent une fois par mois et sont présidés par le Président du Directoire :

- Comité Directeur Emplois ;
- Comité Directeur Ressources ;
- Comité Directeur BFI ;
- Comité Directeur MSP et Agriculture Solidaire ;
- Comité Directeur Trésorerie et ALM ;
- Comité Directeur Support et Moyens Logistiques ;
- Comité Directeur Capital Humain et Productivité RH ;
- Comité Directeur Contrôle.

### 4) Comités Thématiques

Les Comités Thématiques se tiennent trimestriellement et sont présidés par le Président du Directoire :

- Comité d'Exploitation ;
- Comité Pilotage du Plan Stratégique et Nouveaux Métiers ;
- Comité Marketing, Stratégie Digitale et Relation Client ;
- Comité PCA et Sécurité ;
- Comité Pilotage des Filiales.

### 5) Comités de crédit

#### 5-1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;
- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises et Centres d'Affaires ;
- Comité de Crédit des Directions Régionales ;
- Comité de Crédit CAM Corporate ;
- Comité de Crédit CAM Régions (Fès-Meknès, Grand Casa-Settat, Marrakech-Benimellal-Moyen Atlas, Nord-Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Grand Sud).

#### 5-2 Comité du Siège

##### Comité de crédit du siège (CCS)

Le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement et de facilités de paiement ainsi que les demandes de restitution d'agios (suite à des recalculs de taux d'intérêts et d'abandon des pénalités de retard et des intérêts de retard) dépassant les compétences des Comités de Crédit au niveau du Réseau et du Comité des Recouvrements du Siège.

##### Comité Interne du recouvrement

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

##### Comité de recouvrement du siège

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

##### Comité de déclassement et de radiation des CES

Ce Comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES et de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES déclassées et décide, le cas échéant, de la radiation comptable des CES.

##### Comité de Gestion des créances sensibles

Ce comité est chargé de suivre l'évolution de tout engagement présentant des signes inquiétants.

### 6) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

### 7) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne à pour principaux objectifs :

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus ;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Oeuvrer pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus généralement du dispositif de gouvernance interne.

### 8) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- 1- Un Comité Risque Opérationnel Groupe veillant à la mise en place d'une politique opérationnelle et de vérifier son application ;
- 2- Un Comité de Risque Ou sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

## II - Dispositif de gestion des risques

### 1) Risque de Crédit

Le risque de crédit est le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes.

#### Politique générale du risque crédit

La politique générale du risque crédit, mise en place au niveau du groupe après validation par les organes d'administration, définit l'ensemble des règles de conduite régissant les processus de prise, gestion, suivi et contrôle du risque crédit. Elle permet de constituer un cadre d'intervention sécurisé permettant le développement maîtrisé des activités de la banque dans le respect de plusieurs principes :

- Respect des orientations stratégiques en matière de positionnement sectoriel et de mission de service public ;
- Maintien du rôle de leader dans le domaine de l'agriculture ;
- Octroi d'une place importante au financement de la petite agriculture ;
- Financement équilibré des différentes composantes de la chaîne de valeur agricole (amont agricole, agriculture pure, aval agricole) ;
- Mise en place de stratégies territoriales équilibrées à travers le financement de l'agriculture dans toutes les régions du Maroc ;
- Respect des principes fondamentaux de gestion et suivi du risque crédit :
  - Sécurisation en amont des activités de crédits à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
  - Diversification des risques ;
  - Notation des contreparties ;
  - Collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
  - Séparation entre les fonctions de production et d'appréciation et celle de contrôle des risques ;
  - Suivi périodique du portefeuille engagement ;
  - Détection précoce des risques de dégradation de la qualité des contreparties ;
  - Réactivité dans le suivi des clients en difficulté et dans le recouvrement des créances en souffrance ;
  - Partage des responsabilités en matière de contrôle, mesure et supervision du risque de crédit entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance.

La mise en pratique de la politique générale du risque crédit repose sur :

- Un dispositif organisationnel, de gouvernance et de contrôle structuré ;
- Une stratégie de gestion des risques adaptée aux spécificités de la banque ;
- Une stratégie de suivi, d'évaluation et de mesure maîtrisée ;
- Des règles et procédures internes clairement définies ;

#### Stratégie du risque crédit

La stratégie retenue par le groupe en matière de risque de crédit lui permet aujourd'hui le passage d'une approche corrective vers une approche préventive des risques via un dispositif de gestion proactif et dynamique basé sur :

- Une stratégie de diversification sectorielle, clientèle et géographique, lui permettant une diversification des risques et induisant systématiquement une atténuation du risque de concentration ;
- Un système de limites interne et de délégations déterminant la marge d'initiative dont peuvent disposer les instances et les unités opérationnelles dans le cadre des objectifs généraux de la politique de crédit ;
- Un processus d'octroi basé sur une bonne sélection des emprunteurs ;
- Une tarification adaptée et une prise en compte des garanties pour tout engagement permettant le renforcement de la sécurité de l'opération pour la banque ;
- Un processus de suivi permanent et rapproché des engagements grâce à des indicateurs de suivi et d'alerte, pour que les évolutions défavorables puissent être détectées rapidement afin de permettre l'adoption de mesures appropriées ;
- Un processus de recouvrement réduisant l'impact du coût du risque et améliorant la rentabilité ;

La stratégie risque de la banque se base également sur un système de pilotage et de surveillance globale du risque de crédit qui constitue le complément indispensable à une bonne gestion pour mieux comprendre la performance du portefeuille de prêts et celle de la politique de gestion du risque de crédit.

#### Dispositif de décision

Toutes les demandes d'octroi de crédit sont présentées pour la prise de décision à l'instance compétente selon un schéma délégataire basé sur les principes suivants :

- Ségrégation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation des risques afin de garantir la qualité d'évaluation du risque et l'objectivité dans la prise de décision.
- Collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences Gestion des compétences se fait à travers un schéma délégataire
- Prévention du risque à travers l'analyse par plusieurs acteurs des dossiers de demande de crédit ;
- Première analyse des dossiers par les entités commerciales initiatrices des demandes puis une deuxième analyse risque faite par les entités risques au niveau de la GGR en fonction du risque encouru.

Ce système de délégation désignant les niveaux de pouvoirs, est exprimé selon plusieurs paramètres (encours global du client individuel/groupe, nature de la demande, nature du crédit, typologie de clientèle, type de point de vente, le secteur d'activité, etc.) et assure que les engagements les plus importants ou les plus risqués sont traités au plus haut niveau, garantissant une implication appropriée du management dans la prise de risque de crédit.

#### Dispositif de mesure, d'évaluation et de suivi des risques

Le CAM a mis en place des systèmes d'analyse et de mesure des risques adaptés à la nature et au volume des opérations lui permettant d'appréhender les risques de différentes natures auxquels ces opérations les exposent.

Le suivi du dispositif de pilotage des risques repose sur :

- La surveillance du portefeuille engagements : évaluer la qualité des engagements de la banque et son évolution (par catégorie de client ou groupe de clients, nature de crédit, secteur d'activité, et par classe de risque, etc.) ;
- Le suivi de la qualité de la production de crédit : mesurer la qualité de l'octroi de la banque et son évolution en retenant plusieurs axes (par type de comité d'octroi, Réseau, type de crédit, zone géographique, par secteur économique, classe de risque, etc.) ;
- Le suivi du risque de concentration du portefeuille : individuelle (client ou groupe d'intérêt), sectorielle ou géographique, etc.
- Le suivi de la qualité du portefeuille (taux ou nombre d'impayé, créances sensibles, créances en souffrance, etc.)

La surveillance consolidée et transverse des engagements est gérée par le Pôle Management du Risque Crédit qui effectue les analyses nécessaires et met à la disposition des organes décisionnelles de la banque les éléments d'appréciation et de suivi du portefeuille engagement.

Simulation des situations de crise (stress test)

Les simulations de crise, pratique essentielle de gestion des risques, visent à quantifier l'impact potentiel des chocs sur le portefeuille de crédit et évaluer la capacité de résistance de la banque.

Tenant compte de la politique risque, deux types de simulations de crise sont réalisés par la banque :

- Une simulation de crise pour évaluer la vulnérabilité du portefeuille de crédit en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.
- Une simulation de crise pour les principales formes du risque de concentration du crédit avec une analyse de leurs impacts sur les résultats et les fonds propres.

Les résultats de ces simulations de crise sont analysés afin d'identifier les risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fonds propres, les résultats et d'apprécier la capacité à faire face à de telles situations. Plusieurs types de mesures peuvent être pris par la banque suite à l'analyse des résultats, notamment :

- Révision des limites internes ;
- Réduction des expositions sectorielles ou sur certaines contreparties ;
- Allocation de fonds propres internes additionnels.

#### Dispositif de recouvrement

Le recouvrement revêt une importance cruciale dans la gestion corrective du risque crédit dans la mesure où il permet à la Banque de récupérer sa créance sur les contreparties défaillantes et de réduire ainsi l'impact sur le coût du risque.

Le dispositif de recouvrement s'appuie sur les principes suivants :

- Privilégier les solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- Favoriser le recouvrement frais ;
- Impliquer les commerciaux dans la gestion préventive du risque et dans le recouvrement des créances dès l'apparition des premiers signes de difficulté de la contrepartie ;
- Responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagement sur toute la chaîne de crédit.
- Concentrer les efforts sur les créances importantes et industrialiser le processus de recouvrement pour la Banque de détail, notamment pour les créances nécessitant un traitement de masse.

Le processus de recouvrement est normalisé par des notes de services et procédures qui définissent les modalités, et les structures de suivi et de contrôle.



## 2) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des facteurs de risques de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières, puissent peser sur les revenus du GCAM ou diminuer la valeur de ses portefeuilles.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue de s'immuniser contre le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

### Stratégie des Risques marché:

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrivant à son tour dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. La politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intraday pour le compte propre...);
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

### Politiques et procédures :

Ces principes directeurs sont pilotés par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires et des dispositifs régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Des outils de suivi et de reporting ;
- Des informations relatives aux méthodologies de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation.

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la Banque sur les marchés monétaire, interbancaire et de dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI.
- Le Comité de trésorerie et ALM qui répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque.

### Dispositif de gestion et de suivi des risques de marché :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanent ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

### Principales limites :

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement et pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme et portefeuille de négociation et de placement ;
- Les limites de durée et de sensibilité pour le portefeuille de négociation et placement obligataire;
- La limite courte de position de change.

La gestion des limites, est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

### Système de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des risques de Marché. Le comité s'assure via un reporting semestriel des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

Le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché de l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon les exigences de méthodologie figurant sur le canevas de reporting de BAM et également des simulations sur le portefeuille de négociation en cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférents :

- Un système de reporting réglementaire périodique vers le superviseur et les autorités de tutelle ;
- Un système de reporting interne de gestion, sur le processus de surveillances des risques.

### Outils de contrôle et de gestion des risques de marché :

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR (Value At Risk) et à des analyses de sensibilités pour l'ensemble de son portefeuille de négociation et de placement.

### Value At Risk (VAR)

La VAR est le montant maximal des pertes (variation de valorisation) à un horizon de N jours, et avec une probabilité «p» de se tromper; soit un intervalle de confiance de 1-p.

La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VAR est celle d'un modèle basé sur les rendements historique. Cette méthode consiste à mesurer l'évolution possible de la valeur du portefeuille en simulant des évolutions des conditions de marché semblables à ce qu'elles ont été dans le passé.

Le Crédit Agricole du Maroc retient un niveau de confiance de 95% et un horizon de temps d'une journée. Cet indicateur affiche pour l'activité change une éventuelle perte de 0.22% sur totale position de change.

Malgré que la VAR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente des limites.

Consciente des limites du modèle de la VAR le GCAM utilise d'autre moyen de gestion des risques de marché, notamment, des simulations de transformation de la courbe des taux et des cours des devises.

### Les principes scénarii retenus sont :

- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs global et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD.

## 3) Risques ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

### Gestion du risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est défini comme étant l'impact négatif que pourrait avoir une évolution défavorable des taux d'intérêt sur la situation financière de l'établissement, du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exclusion des opérations qui font l'objet de couverture.

Le suivi du risque de taux se fait à travers :

- L'analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- La mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées par le Comité de trésorerie et ALM pour les postes non échancés du bilan, les gestionnaires ALM mesure l'importance des GAP's pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la Banque.
- La réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pbs, 200 Pbs (réglementaire) et 300 Pbs, sur le PNB et les Fonds Propres réglementaires de la Banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Cette analyse est approfondie par une ventilation de cet impact par types d'activités (commerciale/financière)

Au 31 Décembre 2016, l'impact sur un an d'une variation défavorable des taux de 200 Pbs sur le produit net bancaire et les fonds propres réglementaires s'élevèrent respectivement à -1% et -0,6%, soit à un niveau inférieur aux limites internes.

### Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.)

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant trois scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques ; ratios de concentration...) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de trésorerie et ALM.

Suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au cours de l'année 2015, le LCR du CAM s'est établi à un niveau supérieur au minimum réglementaire requis.

### 4) Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant « le risque de pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs »

#### Stratégie risques

Le risque opérationnel présente la caractéristique d'être un risque diffus dont le périmètre des risques est extrêmement large, il concerne la quasi-totalité des processus de la banque. C'est pour cette raison que la gestion des risques opérationnels est un enjeu majeur qui doit impacter et mobiliser tous les acteurs de la banque.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau de la banque permet d'assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels encourus et une mise en place des mesures correctives d'atténuation et de maîtrise de ces risques, à travers la mise en place de la cartographie des risques et la mise en place progressive des indicateurs de suivi des risques.

Ce dispositif est basé sur la mise en place de Saines Pratiques de gestion des risques opérationnels qui sont :

- Une charte claire de gestion des risques opérationnels diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus ;
- Une culture forte du risque opérationnel au sein de l'entreprise ;
- Un reporting interne.

Afin de maîtriser ses risques opérationnels, le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans le système d'amélioration continue :

- Collecter les données sur les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) ;
- Analyser les risques (potentiels) et /ou les incidents (avérés) et évaluer leurs conséquences financières ;
- Alerter les principaux responsables concernés par les dits incidents ;
- Disposer d'outils et d'indicateurs de pilotage à destination à l'ensemble des acteurs pour communiquer les données sur les risques (potentiels) et /ou incident (avérés) et apprécier l'exposition aux risques opérationnels ;
- D'engager des actions préventives et correctives qui s'imposent pour réduire les impacts, la probabilité de survenance des incidents tout en assurant un suivi régulier.

#### Politique du GCAM en matière de Risques Opérationnels

Les politiques et la procédure de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisés en tenant compte des entités impliquées dans le processus d'évaluation de suivi et de contrôle des risques.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, les dispositions réglementaires internes impliquent un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'évaluation des risques ;
- La collecte et le contrôle des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

Ainsi, les principales circulaires internes qui régissent les risques opérationnels sont les suivantes :

- La charte de gestion des risques opérationnels groupe : elle définit la politique générale de gestion des risques opérationnels au sein du groupe GCAM, en terme de :
  - Modèle de représentation et d'évaluation des risques (définition des concepts, description des référentiels, description des normes)
  - Modèle de représentation des indicateurs de suivi des risques et des mécanismes de couverture des risques
  - Modèle de collecte des incidents
  - Description de l'organisation de la filière « Risques Opérationnels » (acteurs, rôles et responsabilités,...)
  - Description des procédures de Gestion des Risques Opérationnels

#### Organisation de la filière des risques opérationnels

L'organisation de la filière des risques opérationnels au niveau groupe s'articule autour de :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, des filiales et au niveau des métiers centraux dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission de recenser les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier dans l'outil de gestion des risques, Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques
- Des Correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège et du réseau chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées.

En termes d'approche générale de gestion l'organisation de la filière Risque opérationnel s'appuie sur deux niveaux de gestion :

- 1<sup>er</sup> niveau : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l'entité Risques Opérationnels. Celle-ci a notamment en charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d'éclairer leurs décisions en matière d'actions de couverture de ces risques.
- 2<sup>ème</sup> niveau : la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, et des entités chargées du Contrôle

#### Principaux outils de gestion des risques opérationnels

Les principaux outils méthodologiques sont : la cartographie des risques opérationnels et le processus de collecte des incidents.

#### Cartographie des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents).

Deux approches ont été retenues par la fonction RO pour l'identification et l'évaluation des risques :

- Approche consistant à rencontrer les opérationnels pour s'exprimer sur les risques portés sur leur activité en les confrontant aux contrôles mis en place (enquêtes par sondage, missions in situ des équipes, contrôle à distance...)
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Relais Risques Opérationnels, Contrôle Général...)

Durant l'exercice 2015, il a été procédé à la mise à jour semestrielle de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- La mise à jour de la liste des principaux processus et macro processus en opérant le lien avec les risques identifiés ;
- La revue et validation de l'évaluation qualitative, la hiérarchisation et la cotation des risques réalisés par la banque en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour du référentiel des risques opérationnels ;
- A la classification des risques selon le dispositif de pilotage mise en place.

#### Processus de collecte des événements, incidents et pertes

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte :

- Les incidents sont saisis au fil de l'eau, dès leur détection, par le Relais risques opérationnels à l'aide du formulaire dédié. Un contrôle des incidents déclarés est effectué, au fil de l'eau, par les Managers Risques Opérationnels ceux-ci en vérifient l'exhaustivité, la cohérence et la pertinence. Ils retrouvent la situation de risque correspondante dans la cartographie des risques (si elle existe) et peuvent, le cas échéant, les enrichir.

La détection des incidents via des dispositifs de contrôle internes via des contrôles quotidien à distance et où à travers les missions in situ permettant de détecter les événements incidents et pertes, qui remontent via workflow de validation permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectés.

Le processus de remontée des événements, des incidents et pertes afférents au risque opérationnel peut être décliné en cinq étapes:

- Etape 1 : L'identification des événements, des incidents et des pertes
- Etape 2 : La saisie des données au niveau
- Etape 3 : Le Contrôle des données collectées
- Etape 4 : Renseignement et clôture de la fiche événement ou incident
- Etape 5 : Consolidation et Reporting de suivi des événements, des incidents et des pertes



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

**COMPTES SOCIAUX**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



## 1.1 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

## 1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
  - (20 %) pour les créances pré-douteuses,
  - (50 %) pour les créances douteuses,
  - (100 %) pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes:

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1.4 Portefeuilles de titres

### 1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

### 1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

### 1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation;
- Participations dans les entreprises liées;
- Titres de l'activité du portefeuille;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1.6. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

## 1.7. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

## 1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.



## BILAN

en milliers de dh

ACTIF	31/12/16	31/12/15
<b>. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 013 090</b>	<b>2 355 323</b>
<b>. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>509 632</b>	<b>2 123 017</b>
. A vue	492 694	165 380
. A terme	16 938	1 957 637
<b>. Créances sur la clientèle</b>	<b>65 503 226</b>	<b>62 532 632</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	23 949 464	22 895 889
. Crédits à l'équipement	18 393 711	17 336 598
. Crédits immobiliers	15 196 640	15 810 017
. Autres crédits	7 963 411	6 490 127
<b>. Créances acquises par affacturage</b>		
<b>. Titres de transaction et de placement</b>	<b>12 976 826</b>	<b>7 013 526</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 008 955	1 170 013
. Autres titres de créance	314 185	202 444
. Titres de propriété	11 653 686	5 641 068
<b>. Autres actifs</b>	<b>3 338 867</b>	<b>3 944 192</b>
<b>. Titres d'investissement</b>		<b>6 322 573</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		6 322 573
. Autres titres de créance		
<b>. Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>414 924</b>	<b>375 957</b>
<b>. Créances subordonnées</b>	<b>1 400</b>	<b>1 400</b>
<b>. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>		
<b>. Immobilisations incorporelles</b>	<b>366 659</b>	<b>373 214</b>
<b>. Immobilisations corporelles</b>	<b>3 730 043</b>	<b>2 089 340</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>88 854 665</b>	<b>87 131 174</b>

en milliers de dh

PASSIF	31/12/16	31/12/15
<b>. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux.</b>		
<b>. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 429 106</b>	<b>8 053 452</b>
. A vue	388 154	381 993
. A terme	6 040 953	7 671 459
<b>. Dépôts de la clientèle</b>	<b>66 342 161</b>	<b>64 085 301</b>
. Comptes à vue créditeurs	32 405 879	29 347 113
. Comptes d'épargne	10 761 961	9 885 022
. Dépôts à terme	21 405 803	23 467 271
. Autres comptes créditeurs	1 768 518	1 385 895
<b>. Titres de créance émis</b>	<b>6 076 374</b>	<b>5 349 675</b>
. Titres de créance négociables	6 076 374	5 349 675
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance		
<b>. Autres passifs</b>	<b>1 188 619</b>	<b>1 075 917</b>
<b>. Provisions pour risques et charges</b>	<b>635 677</b>	<b>912 384</b>
<b>. Provisions réglementées</b>		
<b>. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>
<b>. Dettes subordonnées</b>	<b>1 830 531</b>	<b>1 526 221</b>
<b>. Ecart de réévaluation</b>		
<b>. Réserves et primes liées au capital</b>	<b>1 809 343</b>	<b>1 455 506</b>
<b>. Capital</b>	<b>4 227 677</b>	<b>4 227 677</b>
<b>. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>. Report à nouveau (+/-)</b>		<b>101 696</b>
<b>. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>308 021</b>	<b>336 188</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>88 854 665</b>	<b>87 131 174</b>

## HORS BILAN

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>7 547 709</b>	<b>4 658 123</b>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 141 069	1 555 850
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	911 392	917 440
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 495 248	2 184 833
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 294 245</b>	<b>560 699</b>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	532 700	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	761 545	560 699
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>5 331 723</b>	<b>5 090 281</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	9 999	20 282
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 809 978	4 189 082
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	206 411	274 076
Produits sur titres de propriété	23 407	9 873
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	379 922	350 306
Autres produits bancaires	902 006	246 661
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 881 963</b>	<b>2 024 109</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	235 669	259 772
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 168 081	1 360 035
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	187 882	215 933
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location		
Autres charges bancaires	290 330	188 369
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 449 760</b>	<b>3 066 172</b>
Produits d'exploitation non bancaire	4 481	227 051
Charges d'exploitation non bancaire	74 408	52 253
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 710 547</b>	<b>1 624 096</b>
Charges de personnel	1 027 733	975 631
Impôts et taxes	31 043	30 616
Charges externes	428 213	389 868
Autres charges générales d'exploitation	45 712	51 138
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	177 846	176 844
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>2 546 971</b>	<b>1 815 853</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 276 667	1 089 607
Pertes sur créances irrécouvrables	1 149 305	275 846
Autres dotations aux provisions	121 000	450 400
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>1 499 023</b>	<b>759 551</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 106 827	496 610
Récupérations sur créances amorties	31 972	73 695
Autres reprises de provisions	360 224	189 247
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>621 338</b>	<b>560 572</b>
Produits non courants	24 305	19 923
Charges non courantes	166 302	163 928
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>479 342</b>	<b>416 568</b>
Impôts sur les résultats	171 321	80 380
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>308 021</b>	<b>336 188</b>



### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
1.Produits d'exploitation bancaire perçus	5 331 723	5 090 281
2.Récupérations sur créances amorties	31 972	73 695
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	28 787	244 749
4.Charges d'exploitation bancaire versées	-2 961 883	-3 144 074
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	-240 710	-216 181
6.Charges générales d'exploitation versées	-1 486 989	-1 400 964
7.Impôts sur les résultats versés	-171 321	-80 380
<b>I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges Variation de :</b>	<b>531 579</b>	<b>567 126</b>
8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 613 386	-999 789
9.Créances sur la clientèle	-3 270 762	-1 946 656
10.Titres de transaction et de placement	320 306	661 603
11.Autres actifs	-497 995	-1 590 273
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 624 346	576 413
14.Dépôts de la clientèle	2 256 860	2 891 501
15.Titres de créance émis	726 699	-691 836
16.Autres passifs	112 702	104 729
<b>II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-363 150</b>	<b>-994 306</b>
<b>III.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)</b>	<b>168 428</b>	<b>-427 181</b>
17.Produit des cessions d'immobilisations financières		2 226
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		418 912
19.Acquisition d'immobilisations financières		-6 057
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-730 925	-195 237
21.Intérêts perçus		
22.Dividendes perçus		
<b>IV.Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement</b>	<b>-730 925</b>	<b>219 845</b>
23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.Emission de dettes subordonnées	304 310	602 142
25.Emission d'actions		
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.augmentation des capitaux propres et assimilés		46 361
28.Intérêts versés		
29.Dividendes versés	-84 047	
<b>V.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement</b>	<b>220 263</b>	<b>648 503</b>
<b>VI.Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)</b>	<b>-342 233</b>	<b>441 167</b>
<b>VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 355 323</b>	<b>1 914 156</b>
<b>VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 013 090</b>	<b>2 355 323</b>

### ETAT DES SOLDES DE GESTION

	en milliers de dh	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/16	31/12/15
+ Intérêts et produits assimilés	4 026 388	4 483 441
- Intérêts et charges assimilées	1 591 633	1 835 740
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 434 755</b>	<b>2 647 701</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>		
+ Commissions perçues	379 922	350 306
- Commissions servies	13 121	910
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>366 801</b>	<b>349 396</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	85 018	-296
+ Résultat des opérations sur titres de placement	635 489	130 232
+ Résultat des opérations de change	62 657	47 447
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>783 164</b>	<b>177 383</b>
+ Divers autres produits bancaires	24 978	9 873
- Diverses autres charges bancaires	159 938	118 182
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 449 760</b>	<b>3 066 172</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-2 525	19 323
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	4 481	224 826
- Autres charges d'exploitation non bancaire	74 408	52 253
- Charges générales d'exploitation	1 710 547	1 624 096
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 666 762</b>	<b>1 633 972</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 287 173	795 149
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-241 750	278 251
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>621 338</b>	<b>560 572</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-141 997</b>	<b>-144 004</b>
- Impôts sur les résultats	171 321	80 380
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>308 021</b>	<b>336 188</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31/12/16</b>	<b>31/12/15</b>
+ Resultat net de l'exercice	308 021	336 188
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des Immobilisations incorporelles et corporelles	177 846	176 844
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des Immobilisations financières	8 907	504
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	40 000	356 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes	22 002	18 007
- Reprises de provisions	337 382	170 601
- Plus-values de cession sur immobilisations incorp & corporell		205 556
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorpo & corpor		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		2 226
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>+ Capacité d'autofinancement</b>	<b>219 394</b>	<b>509 160</b>
- Bénéfices distribués	84 047	133 639
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>135 347</b>	<b>375 521</b>

### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	en milliers de dh					
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/16	31/12/15
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>1 113 752</b>	<b>238</b>	<b>45 678</b>	<b>446 776</b>	<b>1 606 444</b>	<b>1 615 916</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>						<b>505 954</b>
- au jour le jour						
- à terme						505 954
<b>COMPTES ET PRETS DE TRÉSORERIE</b>						<b>1 423 400</b>
- au jour le jour						
- à terme						1 423 400
<b>PRETS FINANCIERS</b>			<b>10 000</b>		<b>10 000</b>	<b>22 518</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>			<b>6 939</b>		<b>6 939</b>	<b>4 709</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>157</b>				<b>157</b>	<b>1 555</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>1 113 908</b>	<b>238</b>	<b>62 617</b>	<b>446 776</b>	<b>1 623 539</b>	<b>3 574 052</b>

### CREANCES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh					
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/16	31/12/15
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 049 592</b>	<b>157 728</b>	<b>12 361 976</b>	<b>7 732 817</b>	<b>21 302 113</b>	<b>20 204 084</b>
- Comptes à vue débiteurs	919 313	157 728	4 757 917	2 927 422	8 762 379	7 584 108
- Créances commerciales sur le maroc	2 279		2 314 329	616 792	2 933 400	1 017 408
- Crédits à l'exportation			191 074		191 074	234 736
- Autres crédits de trésorerie	128 000		5 098 656	4 188 603	9 415 259	11 367 832
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				<b>2 079 338</b>	<b>2 079 338</b>	<b>2 121 676</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>540 419</b>		<b>8 264 430</b>	<b>8 861 181</b>	<b>17 666 030</b>	<b>16 511 149</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>6 438 953</b>	<b>8 474 604</b>	<b>14 913 557</b>	<b>15 524 199</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>		<b>1 021 298</b>	<b>146 207</b>	<b>4 803 349</b>	<b>5 970 854</b>	<b>4 582 891</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>						
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>				<b>1 578 777</b>	<b>1 578 777</b>	<b>1 681 396</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>		<b>2 882</b>	<b>1 746 814</b>	<b>242 861</b>	<b>1 992 557</b>	<b>1 907 237</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 590 011</b>	<b>1 181 908</b>	<b>28 958 380</b>	<b>33 772 927</b>	<b>65 503 226</b>	<b>62 532 631</b>



## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/16	31/12/15
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>		<b>1 008 955</b>	<b>11 348 503</b>	<b>611 361</b>	<b>12 968 819</b>	<b>13 325 606</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		1 008 955			1 008 955	7 492 586
OBLIGATIONS			121 455	184 723	306 178	191 952
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE			11 227 048	426 638	11 653 686	5 641 068
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>8 007</b>				<b>8 007</b>	<b>10 493</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	8 007				8 007	10 493
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TOTAL</b>	<b>8 007</b>	<b>1 008 955</b>	<b>11 348 503</b>	<b>611 361</b>	<b>12 976 826</b>	<b>13 336 099</b>

## VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>7 429 450</b>	<b>7 429 450</b>	<b>7 429 450</b>			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	262 438	262 438	262 438			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	7 167 013	7 167 013	7 167 013			
TITRES DE PLACEMENT	5 614 524	5 555 797	5 532 726	16 408	75 877	75 877
<b>BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES</b>	<b>741 163</b>	<b>748 765</b>	<b>734 500</b>	<b>7 602</b>		
OBLIGATIONS	326 019	313 372	304 567	8 806	22 500	22 500
AUTRES TITRES DE CREANCE	7 748	7 748	7 748			
TITRES DE PROPRIETE	4 539 595	4 485 912	4 485 912		53 377	53 377
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>13 043 975</b>	<b>12 985 247</b>	<b>12 962 176</b>	<b>16 408</b>	<b>75 877</b>	<b>75 877</b>

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

ACTIF	31/12/16	31/12/15
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>674 913</b>	<b>656 061</b>
Sommes dues par l'Etat	548 896	553 661
Divers autres débiteurs	126 017	102 400
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>1 967 504</b>	<b>2 698 580</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>696 450</b>	<b>589 551</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>3 338 867</b>	<b>3 944 192</b>

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50		
COMAPRA (*)	Agro Industrie	66 800	0,01%		8	
SNDE (*)	Agriculture	40 965	0,24%		100	
SOGETA (*)	Agriculture	300	0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		
Société Laitière Centrale du Nord	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	
FRUMAT (*)	Agro Industrie		0,00%		14 499	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		
AGRO-CONCEPT	Service	1 000	9,89%	99		
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	125 000		
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200		
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	7 198	1 584	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	5 516	3 149	
Régional Gestion	Société de gestion	1 000	18,00%	180		
Fond d'investissement de l'oriental	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 355	5 395	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	7 500		
FINEA	Nantissement de marchés	120 000	0,28%	340		67
SMAEX	Assurance	37 450	0,48%	356		
ASSALAF AL AKHDAR	Crédit à la consommation	50 000	100,00%	50 000		
CAM GESTION	Gestion d'actif	11 600	100,00%	18 750	5 850	
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59		
Bourse de Casablanca		290 764	4,00%	11 765		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		
SWIFT	Service		0,00%	23		
Centre monétique Interbancaire	Service	98 200	10,18%	10 000		7 000
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		
AFREXIMBANK	Banque	50 412 500	0,06%	4 727		
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	10 000		
ALTERMED MAGRHEB	Fonds d'investissement	272 139	11,88%	607	7 107	
<b>Dotations diverses</b>				<b>70 166</b>		
<b>TOTAL</b>				<b>415 027</b>	<b>38 189</b>	<b>7 067</b>

## CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de dh

DESIGNATION	MONTANT			Dont Entreprises liées et Apparenté	
	31/12/16	31/12/15	31/12/15	31/12/16	31/12/15
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés	1 400		1 400		
Créances subordonnées à la clientèle					
<b>TOTAL</b>	<b>1 400</b>		<b>1 400</b>	<b>1 400</b>	



### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>700 496</b>	<b>25 292</b>			<b>725 789</b>	<b>327 282</b>	<b>31 848</b>		<b>359 130</b>	<b>366 659</b>
- Droit au bail	17 309	2 840			20 149	2 584	2 257		4 842	15 307
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	683 187	22 452			705 640	324 697	29 591		354 289	351 351
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 632 702</b>	<b>1 808 952</b>	<b>1 301</b>		<b>5 440 353</b>	<b>1 543 362</b>	<b>167 994</b>	<b>1 052</b>	<b>1 710 310</b>	<b>3 730 043</b>
- Immeubles d'exploitation	1 439 529	291 422		1 200	1 732 152	320 458	32 438		352 896	1 379 256
. Terrain d'exploitation	373 540	3 289			376 829					376 829
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 062 375	288 133		1 200	1 351 709	320 458	32 438		352 896	998 812
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	3 614				3 614					3 614
- Mobilier et matériel d'exploitation	758 215	27 296	586		784 925	595 286	43 025	592	637 724	147 200
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	257 554	7 757			265 311	191 520	12 593		204 113	61 198
. Matériel Informatique	392 799	17 279			410 078	351 420	15 674		367 094	42 984
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	63 905	0			63 905	20 278	11 454		31 732	32 173
. Autres matériels d'exploitation	43 958	2 260	586		45 631	32 067	3 304	592	34 785	10 846
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	823 911	41 903		6 942	872 755	526 815	67 108		593 923	278 832
- Immobilisations corporelles hors exploitation	580 014	1 275 064	459	2 300	1 856 918	100 803	25 423	459	125 767	1 731 152
. Terrains hors exploitation	31 828	766 768		123 182	921 778					921 778
. Immeubles hors exploitation	449 430	490 459		120 882	819 007	57 716	14 498		72 214	746 793
. Mobiliers et matériel hors exploitation	40 083	12 061			52 144	21 922	3 807		25 728	26 416
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	58 673	5 775	459		63 989	21 165	7 119	459	27 825	36 164
- Immobilisations en cours	31 033	173 267	256	10 442	193 603					193 603
<b>TOTAL</b>	<b>4 333 198</b>	<b>1 834 244</b>	<b>1 301</b>		<b>6 166 142</b>	<b>1 870 644</b>	<b>199 842</b>	<b>1 052</b>	<b>2 069 440</b>	<b>4 096 701</b>

### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/16	31/12/15
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>			64 683	46 532	111 215	366 881
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	580 072				580 072	2 901 002
- au jour le jour						
- à terme	580 072				580 072	2 901 002
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	700 000	500 000	1 661 000	1 048 706	3 974 706	4 016 630
- au jour le jour		200 000	56 000		256 000	
- à terme	700 000	300 000	1 605 000	1 048 706	3 718 708	4 016 630
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>		65 000		1 680 330	1 680 330	709 015
<b>AUTRES DETTES</b>		20 939	4 740		25 679	18 779
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>			57 104		57 104	41 144
<b>TOTAL</b>	<b>1 280 072</b>	<b>585 939</b>	<b>1 787 527</b>	<b>2 775 569</b>	<b>6 429 106</b>	<b>8 053 452</b>

### DEPOTS DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			31/12/16	31/12/15
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>	5 687 107	1 015 042	4 488 025	21 179 139	32 369 313	29 291 902
<b>COMPTE D'EPARGNE</b>				10 720 302	10 720 302	9 835 876
<b>DEPOTS A TERME</b>	447 985	9 195 033	3 826 407	7 633 336	21 102 761	23 090 758
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>	99 100		985 771	683 647	1 768 518	1 385 895
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>				381 266	381 266	480 869
<b>TOTAL</b>	<b>6 234 192</b>	<b>10 210 075</b>	<b>9 300 203</b>	<b>40 597 691</b>	<b>66 342 161</b>	<b>64 085 301</b>

### DETAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	262 438	
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	561 224	611 122
Sommes dûes à l'Etat	383 385	451 370
Sommes dûes aux organismes de prévoyance	58 327	53 152
Sommes diverses dûes aux actionnaires et associés	33 435	12 568
Fournisseurs de biens et services	29 614	26 047
Divers autres créditeurs	56 463	67 984
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	364 957	464 795
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 188 619</b>	<b>1 075 917</b>



## PROVISIONS

en milliers de dh

	Encours 31/12/15	Dotations 2016	Reprises 2016	Autres variations 2016	Encours 31/12/16
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>4 272 906</b>	<b>1 344 570</b>	<b>1 178 198</b>		<b>4 439 278</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	120 353				120 353
Créances sur la clientèle	3 691 434	1 259 839	1 106 827		3 844 446
Titres de placement	72 489	53 377	49 989		75 877
Titres de participation et emplois assimilés	31 336	8 907	2 053		38 189
Titres d'investissement	4 328		4 328		
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	352 965	22 448	15 000		360 413
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>912 384</b>	<b>106 473</b>	<b>338 842</b>	<b>-44 339</b>	<b>635 677</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	9 177	9 380			18 557
Provisions pour risques de change	17 593	2 383	2 778	-3 025	14 173
Provisions pour risques généraux	817 000	40 000	331 000		526 000
Provisions pour autres risques et charges	68 615	54 710	5 065	-41 314	76 947
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 185 291</b>	<b>1 451 043</b>	<b>1 517 040</b>	<b>44 339</b>	<b>5 074 955</b>

## SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

en milliers de dh

Rubriques	31/12/16	31/12/15
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
<b>Fonds de garantie Union Européenne</b>	<b>7 578</b>	<b>7 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>

## DETTES SUBORDONNEES

en milliers de dh

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale ou contre valeur	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N en contre valeur	Montant N-1 en contre valeur	Montant N en contre valeur	Montant N-1 en contre valeur
Dirhams	320 000		3,65%	10		320 000				
Dirhams	180 000		3,56%	10		180 000				
Dirhams	350 000		4,43%	10		350 000				
Dirhams	759 500		4,80%	10		759 500				
Dirhams	140 500		4,42%	7		140 500				
Dirhams	70 000		4,11%	7		70 000				
<b>TOTAL</b>	<b>1 820 000</b>					<b>1 820 000</b>				

## CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

CAPITAUX PROPRES	31/12/15	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/16
<b>Ecarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>1 455 506</b>	<b>16 809</b>	<b>337 027</b>	<b>1 809 343</b>
Réserve légale	12 386	16 809		29 195
Autres réserves			337 027	337 027
<b>Primes d'émission, de fusion et d'apport</b>	<b>1 443 120</b>			<b>1 443 120</b>
<b>Capital</b>	<b>4 227 677</b>			<b>4 227 677</b>
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>101 696</b>	<b>319 379</b>	<b>-421 074</b>	
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>336 188</b>	<b>-336 188</b>	<b>308 021</b>	<b>308 021</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 121 066</b>		<b>223 974</b>	<b>6 345 040</b>

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>3 413 042</b>	<b>2 331 901</b>
Devises à recevoir	1 469 114	979 612
Dirhams à livrer	932 022	614 876
Devises à livrer	772 656	383 522
Dirhams à recevoir	239 250	030 215
Dont swaps financiers de devises		
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
<b>TOTAL</b>	<b>3 413 042</b>	<b>2 331 901</b>

## DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

en milliers de dh

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>35 634</b>	<b>251 824</b>	<b>259 407</b>	<b>28 050</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>31 004</b>	<b>96 743</b>	<b>98 040</b>	<b>29 707</b>
. sur charge	24 562	66 614	65 227	25 949
. sur immobilisations	6 442	30 129	32 813	3 758
<b>C. T.V.A. due ou crédit de</b>				
<b>T.V.A = (A-B)</b>	<b>4 629</b>	<b>155 081</b>	<b>161 367</b>	<b>-1 657</b>



### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/16	31/12/15
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>7 547 709</b>	<b>4 658 123</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 141 069	1 555 850
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	911 392	917 440
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 495 248	2 184 833
Engagements de financement et de garantie reçus	1 294 245	560 699
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 294 245	560 699
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
<b>Garanties de crédits</b>		
Autres garanties reçues		

### VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 736 385	2 736 385	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>2 736 385</b>	<b>2 736 385</b>	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 972 365	2 972 365	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>2 972 365</b>	<b>2 972 365</b>	

### VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	31/12/16	31/12/15
<b>ACTIF :</b>	<b>3 118 679</b>	<b>2 995 078</b>
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	23 987	48 918
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	446 776	154 222
Prêts de trésorerie à terme		323 400
Créances sur la clientèle	2 640 201	2 460 732
Titres de transaction et de placement et invest		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés	7 714	7 806
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF :</b>	<b>3 118 679</b>	<b>2 995 078</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 775 307	2 490 238
Dépôts de la clientèle	316 343	353 465
Titres de créance émis		
Autres passifs	27 029	151 375
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
<b>HORS BILAN :</b>		
Engagements donnés	1 112 233	517 440
Engagements reçus	532 700	

### MARGE D'INTERETS

	31/12/16	31/12/15
<b>Intérêts perçus</b>	<b>4 026 388</b>	<b>4 483 441</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	9 999	20 282
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 809 978	4 189 082
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	206 411	274 076
<b>Intérêts servis</b>	<b>1 591 633</b>	<b>1 835 740</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	235 669	259 772
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 168 081	1 360 035
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	187 882	215 933
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>2 434 755</b>	<b>2 647 701</b>

### PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

CATEGORIE DES TITRES	31/12/16	31/12/15
Titres de participations & titres de placement	23 407	9 873
<b>TOTAL</b>	<b>23 407</b>	<b>9 873</b>

### RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

	31/12/16	31/12/15
<b>PRODUITS</b>	<b>900 435</b>	<b>246 661</b>
Gains sur les titres de transaction	143 851	
Plus value de cession sur titres de placement	639 745	169 316
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	49 989	
<b>Gains sur les produits dérivés</b>		
Gains sur les opérations de change	66 850	77 345
<b>CHARGES</b>	<b>117 271</b>	<b>69 278</b>
Pertes sur les titres de transaction	58 833	296
Moins value de cession sur titres de placement	869	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	53 377	39 084
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	4 193	29 898
<b>RESULTAT</b>	<b>783 164</b>	<b>177 383</b>

### AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	Montants	Montants	
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Décision du 04 Mai 2015			
Report à nouveau	101 696	Réserve légale	16 809
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	337 027
Résultat net de l'exercice	336 188	Report à nouveau	84 047
Prélèvement sur les bénéfices		Résultats nets en instance d'affectation	
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>437 884</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>437 884</b>



### CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>1 027 733</b>	<b>975 631</b>
Dont salaires & appointements	117 989	115 485
dont charges d'assurances sociales	79 350	79 429
dont charges de retraite	97 177	114 710
dont charges de formation	15 454	16 447
dont autres charges de personnel	717 764	649 561
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>31 043</b>	<b>30 616</b>
Taxes urbaines & taxes d'éligibilité	6 448	7 396
Patente	14 299	14 028
Autres impôts & taxes	10 295	9 192
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>428 213</b>	<b>389 868</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	95 761	87 913
- Frais d'entretien et de réparation	83 418	73 006
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 842	18 927
- Transports et déplacements	39 848	35 607
- Publicité, publications et relations publiques	27 482	33 072
- Autres charges externes	152 863	141 342
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>45 712</b>	<b>51 138</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>177 846</b>	<b>176 844</b>
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 710 547</b>	<b>1 624 096</b>

### COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>COMMISSIONS PERCUES :</b>	<b>440 130</b>	<b>416 318</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle [ 1 ]	60 208	66 012
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 646	1 153
Commissions sur fonctionnement de compte	140 375	122 777
sur moyens de paiement	182 474	167 412
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	55 428	58 964
Commissions sur opérations de change		
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>13 121</b>	<b>910</b>
sur opérations avec les établissements de crédit [ 2 ]		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement	9 125	
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	3 996	910

### TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	31/12/16	31/12/15	31/12/16	31/12/15
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 565	2 593	382 516 538	403 347 914
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	39	881 570 909	790 160 295
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	6	7	635 500 000	665 500 000
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

### VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
Produit Net Bancaire	3 449 760	3 066 172
Résultat Brut d'exploitation	1 666 762	1 633 972
Résultat avant impôt	479 342	416 568

### AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/16	31/12/15
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES</b>		
<b>Autres produits bancaires</b>	<b>902 006</b>	<b>246 661</b>
- Gains sur titres de transaction	143 851	
- Plus-values de cession sur titres de placement	639 745	169 316
- Produits sur opérations de change	66 850	77 345
- Divers autres produits bancaires	1 571	
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	49 989	
<b>Autres charges bancaires</b>	<b>290 330</b>	<b>188 369</b>
- Charges sur emprunts de titres	189	296
- Pertes sur Titres actions / OPCVM	58 644	
- Charges sur titres de placements	2 852	
- Moins values sur titres de placement	869	
- Charges sur moyens de paiement	9 125	
- cotisation au fonds de garantie	117 149	107 683
- Charges opération de change	4 193	29 898
- Commissions sur achats et cession de titres	3 996	910
- Autres charges	39 937	10 499
- Provisions sur titres	53 377	39 084
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>		
<b>Produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>4 481</b>	<b>227 051</b>
Dont plus values de cession d'immobilisation		205 556
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	4 481	21 496
<b>Charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>74 408</b>	<b>52 253</b>
Charges sur valeurs et emplois divers	74 408	52 253
dont moins values de cession d'immobilisation		
<b>AUTRES CHARGES</b>		
<b>DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>2 546 971</b>	<b>1 815 853</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>1 499 023</b>	<b>759 551</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>		
Produits non Courants	24 305	19 923
Charges non Courantes	166 302	163 928

### DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	en milliers de dh	
I. DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/16	31/12/15
<b>. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)</b>	<b>621 338</b>	<b>560 572</b>
. Réintégrations fiscales (+)	7 094	6 295
. Déductions fiscales (-)	23 407	212 481
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	605 025	354 385
<b>. Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>397 479</b>	<b>429 449</b>

### II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

### PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	Exercice 2016	
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>479 342</b>	
. Bénéfice net	479 342	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>7 094</b>	
Cadeaux publicitaires	2 229	
Excédent dotation aux amortissements voitures de service/ propriété	3 255	
Amortissement écarts de conversion	3 255	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>23 407</b>
1- Courantes		23 407
Dividendes		23 407
2- Non courantes		
	<b>486 436</b>	<b>23 407</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut		463 029
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</b>		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal		463 029
. Déficit net fiscal		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		



## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture (1)	31/12/2016
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	9/03/2017
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	- Favorables - Défavorable	INDICATIONS DES EVENEMENTS Néant Néant
-------	-------------------------------	--

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

en milliers de dh

Montant du capital	4 227 677
Montant du capital social souscrit et non appelé	100
Valeur nominale des titres	

Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10,0%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de dh

	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>8 182 728</b>	<b>7 654 444</b>	<b>6 669 752</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>4 858 713</b>	<b>4 134 641</b>	<b>4 199 788</b>
1- Produit net bancaire	3 449 760	3 066 172	2 960 088
2- Résultat avant impôts	479 342	416 568	619 850
3- Impôts sur les résultats	171 321	80 380	189 500
4- Bénéfices distribués	84 047	133 639	
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	674 244	437 884	430 350
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 027 733	975 631	919 646
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice ( en nombre )	3 824	3 821	3 709

## TITRES DE CREANCES EMIS

en milliers de dh

Nature	Caractéristiques				Principal	"Intérêts Courus"	Total
	Date souscription	Date échéance	Maturite	Taux			
CDN	25/07/2011	25/07/2018	7 ans	4,8	100 000	2 120	102 120
CDN	01/12/2011	01/12/2018	7 ANS	4,9	400 000	1 633	401 633
CDN	23/04/2012	23/04/2017	5 ANS	4,55	22 000	701	22 701
CDN	10/01/2013	10/01/2018	5 ANS	4,8	10 000	475	10 475
CDN	31/05/2013	31/05/2018	5 ANS	5,75	150 000	5 127	155 127
CDN	31/07/2013	31/07/2018	5 ANS	5,65	100 000	2 401	102 401
CDN	12/08/2013	12/08/2018	5 ANS	5,64	49 000	1 082	50 082
CDN	18/12/2013	18/12/2018	5 ANS	5,87	100 000	212	100 212
CDN	03/11/2014	03/11/2019	5 Ans	4,04	224 000	1 458	225 458
CDN	13/11/2014	13/11/2017	3 Ans	3,72	60 000	298	60 298
CDN	02/12/2014	02/12/2019	5 Ans	3,92	20 000	63	20 063
CDN	25/02/2015	24/02/2017	2 ANS	3,16	68 700	1 869	70 569
CDN	14/12/2015	14/12/2017	2 ANS	3,37	64 000	102	64 102
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	640 000	18 365	658 365
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	10 000	287	10 287
CDN	01/04/2016	01/04/2018	2 ANS	2,98	820 000	18 599	838 599
CDN	12/08/2016	10/02/2017	26 SEMAINES	2,55	535 000	5 343	540 343
CDN	22/08/2016	21/02/2017	26 SEMAINES	2,56	1 136 000	10 582	1 146 582
CDN	14/12/2016	13/12/2017	52 SEMAINES	2,73	466 000	601	466 601
CDN	26/12/2016	27/03/2017	13 SEMAINES	2,45	845 000	288	845 288
CDN	26/12/2016	25/12/2017	52 SEMAINES	2,82	85 000	34	85 034
CDN	26/12/2016	27/03/2017	13 SEMAINES	2,45	100 000	34	100 034



## PASSIF ÉVENTUEL

"Conformément à législation fiscale en vigueur, les exercices clos le 31 décembre 2013, 2014, 2015 et 2016 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes.

Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision "

## VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS, DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés	10 000							10 000
Créances sur La clientèle	5 812 908	2 556 407	1 655 883	4 577 930	8 629 926	8 566 942	13 053 101	44 853 097
Titres de placement & Titres d'investissements	13 391 750							13 391 750
Créances subordonnées					1 400			1 400
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>19 214 658</b>	<b>2 556 407</b>	<b>1 655 883</b>	<b>4 577 930</b>	<b>8 631 326</b>	<b>8 566 942</b>	<b>13 053 101</b>	<b>58 256 247</b>

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	1 626 079	340 000	977 700	1 870 911	1 164 419			5 979 109
Dettes envers la clientèle	3 960 288	5 471 193	3 063 669	7 448 215	1 149 317	10 080		21 102 762
Titres de créance émis								
Certificats de dépôt émis		2 669 700	22 000	690 000	1 729 000	894 000		6 004 700
Bons de sociétés de financement émis								
Emprunts obligataires émis								
Autres titres de créance émis								
Fonds publics affectés								
Dettes subordonnées				160 000	160 000		1 510 531	1 830 531
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>5 586 367</b>	<b>8 480 893</b>	<b>4 063 369</b>	<b>10 169 126</b>	<b>4 202 736</b>	<b>904 080</b>	<b>1 510 531</b>	<b>34 917 102</b>

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
05	4 966 736	4 709 867	285 191	

## EFFECTIFS

en nombre

	31/12/16	31/12/15
Effectifs rémunérés	3 783	3 865
Effectifs utilisés	3 783	3 865
Effectifs équivalent plein temps	3 783	3 865
cadres équivalent plein temps	2 206	2 211
Employés équivalent plein temps	1 577	1 654
Dont effectifs employés à l'étranger		

## RÉSEAU

en nombre

	31/12/16	31/12/15
Guichets permanents	539	516
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	529	503
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

## COMPTES DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	31/12/16	31/12/15
Comptes courants	66 927	58 622
Comptes chèques, hors MRE	402 308	364 552
Comptes MRE	15 689	15 726
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne	508 055	434 401
Comptes à terme et bons de caisse	3 329	2 649
<b>TOTAL</b>	<b>996 308</b>	<b>875 950</b>

## AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit ail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	Néant
Etats des plus-values sur immobilisations	Néant
Etat des dérogations	Néant
Etat des changements de méthodes	Néant



**GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC**  
**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION**  
**PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX**  
**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 182 728, dont un bénéfice net de KMAD 308 021, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

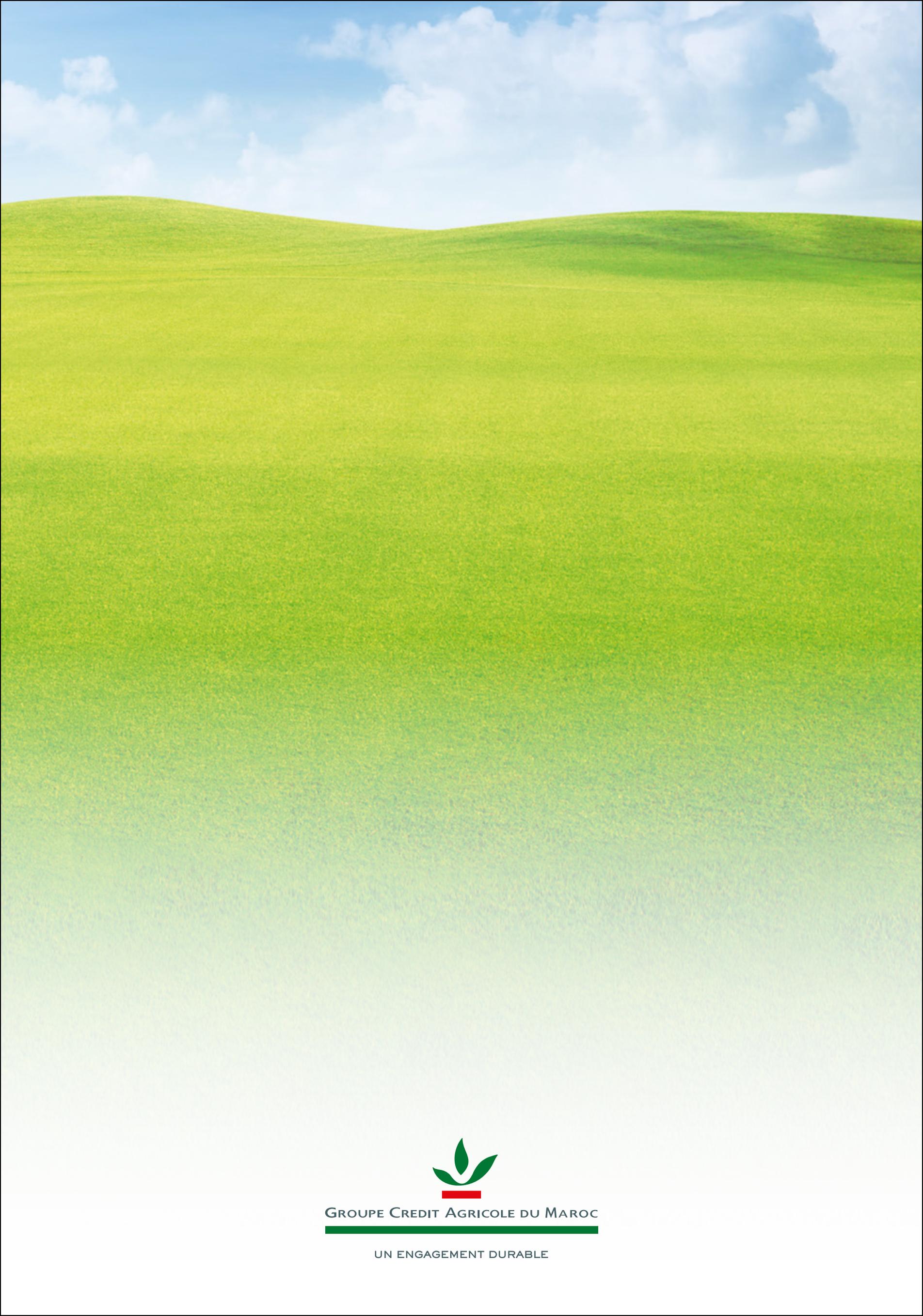
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 21 Mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

  
**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Member firm of the Grant Thornton  
network of independent member  
firms affiliated with the  
International Federation of  
Accountants (IFAC) - Casablanca  
Tél : 05 22 46 46 00 - Fax : 05 22 46 46 78  
**Faïçal MEKOUAR**  
Président

  
**DELOITTE AUDIT**  
Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA -  
Tél : 05 22 22 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 78  
**Fawzi BRITEL**  
Associé



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE